

RÉSUMÉ DU PROTOCOLE



1 – ENTRETIEN :

Recevoir la cible : écoute empathique et bienveillante, créer une relation d'alliance, de confiance pour la sécuriser, la rassurer sur ses compétences. Assurer une totale confidentialité pour éviter la peur des représailles. Prendre tout le temps nécessaire avec une écoute active.



Programmer un prochain entretien de suivi dans un délai d'une semaine maximum.

2 – RÉUNION ÉQUIPE RESSOURCE :

Statuer, informer des faits et se répartir les tâches. Contacter les parents de la cible pour les informer de la démarche et programmer une rencontre avec le/les intimidateurs.



3 – ENTRETIEN :

Recevoir l'intimidateur/les intimidateurs. Se présenter et lui faire part de son inquiétude pour la cible sans l'incriminer. Evaluer son degré d'empathie. Entretien bref et toujours individuel pour casser l'effet de groupe. Faire exprimer ce qui peut être fait pour aider la personne en détresse, l'inviter à trouver des solutions pour stopper la situation, les brimades etc...



Fixer un autre rendez vous quelques jours plus tard.

SI VOTRE ENFANT SE TROUVE EN SITUATION DE HARCÈLEMENT OU, SI VOUS AVEZ DES INQUIÉTUDES, CONTACTEZ-NOUS. MAIN DANS LA MAIN, NOUS VOUS ACCOMPAGNERONS DANS LA SITUATION DIFFICILE VÉCUE PAR VOTRE ENFANT.

LE BIEN-ÊTRE PARTAGÉ



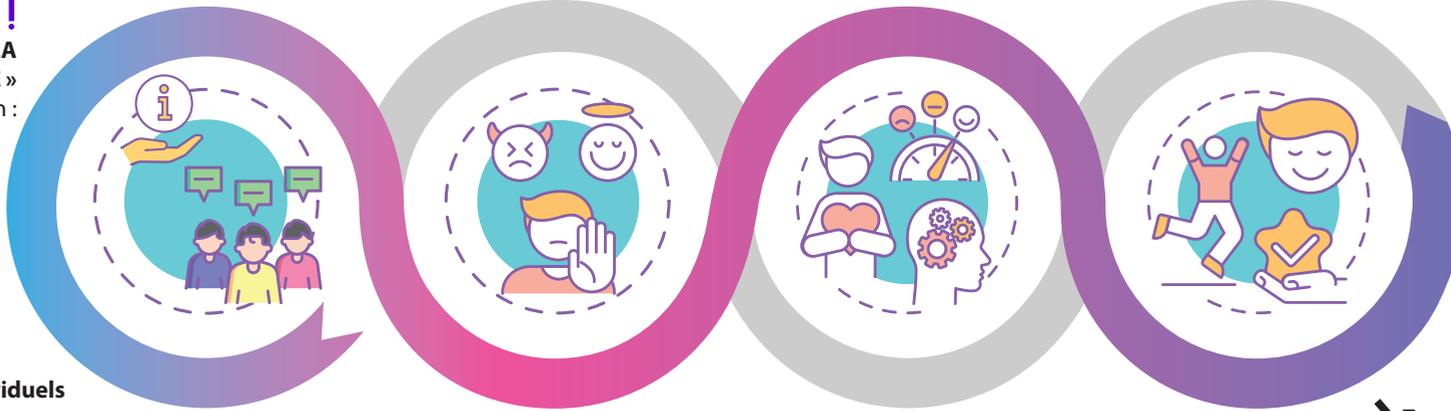
PREVENIR PROTÉGER AGR
ENSEMBLE,
LUTTONS CONTRE LE HARCÈLEMENT
BIENVEILLANCE, EMPATHIE, COOPÉRATION, COORDINATION, ÉCOUTE ACTIVE, RESPECT, CONFIDENTIALITÉ.

A Sainte-Marie, au delà de l'élève qui nous est confié pour être « élevé » et « s'élever », se profile le citoyen, acteur de la société de demain. C'est pourquoi, lutter contre le harcèlement n'est pas qu'une démarche, un protocole, c'est une éducation au « savoir vivre ensemble ».

Instaurer un plan de prévention avec programme d'actions « en toile de fond » engageant l'ensemble de la communauté éducative est une nécessité. Un projet s'apparentant à un art du vivre ensemble, une politique éducative reposant sur de puissants piliers tels que l'écoute active, la bienveillance, le travail de l'empathie, la coordination, la coopération, le respect et la confidentialité est instauré, voici de quoi il s'agit :

UNE Méthode !

La « MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE » consiste en :



➤ Une série d'**entretiens individuels** avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation scolaire avec l'intimidateur/les intimidateurs présumé(s), la cible (victime) et/ou le ou les témoins.

➤ L'approche est **non blâmante**. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités et de sanctionner les auteurs présumés.

➤ L'objectif est de **faire partager une « préoccupation »** pour la situation de la cible, par toutes les personnes impliquées et ainsi de permettre à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l'intimidation cesse.

➤ Temporalité de **15 jours** : si le problème persiste, la sanction s'impose. Si représsailles il y a, on en réfère à la loi.

UN socle de valeurs : UNE ATTENTION À L'AUTRE.

L'objectif est de **déconstruire la notion de groupe**, faire grandir l'intimidateur, lui **faire prendre conscience** de ce qu'il fait. Il n'est pas de recourir à la sanction systématique pour solutionner les cas de harcèlement. Cette démarche consiste à faire grandir les élèves, à les élever et à **les responsabiliser dans un esprit de confiance**.

En ce qui concerne **les élèves « cibles » victimes de harcèlement**, il est important de leur **apprendre** à développer des stratégies de contournement, d'adopter une **posture** qui leur permette de **répondre spontanément aux démarches d'intimidation**.

UNE Équipe-ressource,

spécialement dédiée au traitement des situations de harcèlement, est constituée dans l'établissement et formée à :



➤ Travailler avec les intimidateurs, afin de les conduire à changer de posture

➤ Accompagner la victime, afin de restaurer son sentiment de légitimité et sa confiance en soi.

A Sainte-Marie, une équipe « primaire/ 6^{ème} 5^{ème} » et une « 4^{ème} 3^{ème}/lycée » sont créées. Chaque équipe se compose de 8 à 10 personnes maximum et chaque intervention se mène en binôme auprès des victimes et des intimidateurs.

Pré-requis FONDAMENTAUX

Discrétion, tact, délicatesse et confidentialité. Le **secret professionnel** et le **devoir de discrétion** sont primordiaux : l'entretien revêt un caractère **hautement confidentiel**.